

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00616

Numéro SIREN : 383 373 040

Nom ou dénomination : SOFAR

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2018 sous le numéro de dépôt 9457

*Sur copie après
le président*

Comptes annuels 2017

SAS SOFAR

Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85000 LA ROCHE SUR YON

Exercice clos au 30/09/2017

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	57 634	57 634		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	723 866		723 866	723 866
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	797 277	368 416	428 862	483 180
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	51 902		51 902	61 319
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 023		17 023	17 423
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 647 719	426 049	1 221 669	1 285 805
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	37 359		37 359	18 163
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 309 145	112 718	1 196 427	1 101 694
Fournisseurs débiteurs				3 277
Personnel				121
Etat, Impôts sur les bénéfices	63 011		63 011	64 458
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	38 978		38 978	20 161
Autres créances	52 728		52 728	45 468
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	75 172		75 172	
Disponibilités	179 536		179 536	235 999
Charges constatées d'avance	24 369		24 369	5 542
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 780 298	112 718	1 667 580	1 494 882
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 428 017	538 767	2 889 250	2 780 687

Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	168 440	168 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	428 957	428 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	352 109	187 877
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	149 484	248 284
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 119 640	1 054 208
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	8 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 000	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	460 314	573 484
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	460 314	573 484
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	232	1 833
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 781	185 213
Personnel	211 763	184 374
Organismes sociaux	127 109	96 436
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	238 825	235 439
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	15 439	28 418
Dettes fiscales et sociales	593 136	544 667
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 750	17 575
Produits constatés d'avance	445 396	403 707
TOTAL DETTES	1 761 609	1 726 479
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 889 250	2 780 687

Compte de Résultat

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 612 156	2 657 503	-45 346	-1,71
Production stockée	19 197	-28 033	47 229	-168,48
Subventions d'exploitation	9 017	4 718	4 298	91,10
Autres produits	160 463	77 582	82 881	106,83
Total	2 800 832	2 711 770	89 062	3,28
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 095 587	1 021 006	74 581	7,30
Total	1 095 587	1 021 006	74 581	7,30
MARGE SUR M/SES & MAT	1 705 246	1 690 764	14 481	0,86
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	53 255	57 114	-3 859	-6,76
Salaires et Traitements	989 311	1 006 852	-17 542	-1,74
Charges sociales	294 380	324 211	-29 831	-9,20
Amortissements et provisions	139 919	86 420	53 499	61,91
Autres charges	54 909	22 245	32 663	146,83
Total	1 531 774	1 496 843	34 930	2,33
RESULTAT D'EXPLOITATION	173 472	193 921	-20 449	-10,54
Produits financiers	172		172	
Charges financières	7 297	33 120	-25 823	-77,97
Résultat financier	-7 125	-33 120	25 996	-78,49
RESULTAT COURANT	166 348	160 801	5 547	3,45
Produits exceptionnels	15 000	386 000	-371 000	-96,11
Charges exceptionnelles	5 000	264 995	-259 995	-98,11
Résultat exceptionnel	10 000	121 005	-111 005	-91,74
Impôts sur les bénéfices	26 864	33 522	-6 658	-19,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	149 484	248 284	-98 800	-39,79

Comptes annuels

2017

Annexe



AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE
PROCHE DE VOUS !

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 2 889 250 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 149 484 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,08 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2015)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 61 691 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	781 500			781 500
Immobilisations incorporelles	781 500			781 500
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	593 239			593 239
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 300	12 268	7 530	194 038
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	792 540	12 268	7 530	797 277
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	61 319	1 000	10 417	51 902
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	17 423		400	17 023
Immobilisations financières	78 758	1 000	10 817	68 941
ACTIF IMMOBILISE	1 652 798	13 268	18 347	1 647 719

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 268	1 000	13 268
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 268	1 000	13 268
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 530	10 817	18 347
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 530	10 817	18 347

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	2 029	100,00	2 348
SAS SOFAR ATLANTIQUE 44000 NANTES	8 000	77 070	50,87	25 279
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SC EXPERTISE ET AUDIT 16000 ANGOULEME	20 400	163 125	25,00	80 865
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR Y	3 000		33,33	3 564

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	44 902	44 902			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	6 000	6 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 634			57 634
Immobilisations incorporelles	57 634			57 634
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	169 447	48 435		217 882
- Matériel de transport	8 215	1 785		10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	131 696	16 367	7 530	140 533
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	309 359	66 587	7 530	368 416
ACTIF IMMOBILISE	366 993	66 587	7 530	426 049

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 505 254 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 023		17 023
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 309 145	1 309 145	
Autres	154 718	154 718	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 369	24 369	
Total	1 505 254	1 488 231	17 023
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	15 057
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	49 395
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	3 333
Total	67 785

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 422	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 422	20,00

Détail des mouvements opérés au niveau du capital social :

- en décembre 2015 : réduction de capital de 720 016€ avec rachat de 3 612 actions à 199,34€ (dont 20€ de valeur nominale)
- en juin 20136 : augmentation de capital de 34 180€ avec émission de 1 709 actions à 199€ (dont 20€ de valeur nominale)

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		8 000			8 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		8 000			8 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		8 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 761 609 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	460 314	65 905	194 057	200 352
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 781	254 781		
Dettes fiscales et sociales	593 136	593 136		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 982	7 982		
Produits constatés d'avance	445 396	445 396		
Total	1 761 609	1 367 201	194 057	200 352
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	113 046			
(**) Dont envers les associés	232			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 232 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	128 977
INT. COURUS S/EMP. AUP. ETABL. CRÉDIT	297
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	94 442
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	53 376
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	35 892
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	20 074
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	15 439
CLIENTS - RRR À ACCORDER	1 380
Total	349 877

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	24 368		
Total	24 368		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	445 395		
Total	445 395		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 400 euros

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 73 379 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



HUGONNET-MENARD-AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

57 rue Alsace Lorraine
CS 20124
79204 PARTHENAY Cedex

Tél. 05 49 64 36 44
Fax. 05 49 94 61 61

www.hm-ec.fr / cabinet@hm-ec.fr

SOFAR

Société par actions simplifiée au capital de 168 440 €

Siège social : Rue Nicolas Baudin – Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

RCS : LA ROCHE SUR YON 383 373 040

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2017

SARL HUGONNET MENARD AUDIT
57 Rue Alsace Lorraine 79200 PARTHENAY
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

 **commissaire
aux comptes**

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFAR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Créances », les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARTHENAY, le 14 mars 2018

Le commissaire aux comptes

**SARL HUGONNET-MENARD
AUDIT**

Mikaël HUGONNET - Commissaire aux Comptes-
Associé

SAS SOFAR

au capital de 168 440 €

Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

R.C.S LA ROCHE SUR YON 383 373 040

N° SIRET : 383 373 040 000 47

Code APE : 6920 Z

Comptes Annuels

01.10.2016 – 30.09.2017

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	57 634	57 634		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	723 866		723 866	723 866
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	797 277	368 416	428 862	483 180
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	51 902		51 902	61 319
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 023		17 023	17 423
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 647 719	426 049	1 221 669	1 285 805
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	37 359		37 359	18 163
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 309 145	112 718	1 196 427	1 101 694
Fournisseurs débiteurs				3 277
Personnel				121
Etat, Impôts sur les bénéfices	63 011		63 011	64 458
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	38 978		38 978	20 161
Autres créances	52 728		52 728	45 468
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	75 172		75 172	
Disponibilités	179 536		179 536	235 999
Charges constatées d'avance	24 369		24 369	5 542
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 780 298	112 718	1 667 580	1 494 882
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 428 017	538 767	2 889 250	2 780 687

Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	168 440	168 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	428 957	428 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	352 109	187 877
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	149 484	248 284
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 119 640	1 054 208
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	8 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 000	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	460 314	573 484
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	460 314	573 484
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	232	1 833
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 781	185 213
Personnel	211 763	184 374
Organismes sociaux	127 109	96 436
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	238 825	235 439
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	15 439	28 418
Dettes fiscales et sociales	593 136	544 667
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 750	17 575
Produits constatés d'avance	445 396	403 707
TOTAL DETTES	1 761 609	1 726 479
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 889 250	2 780 687

Compte de Résultat

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 612 156	2 657 503	-45 346	-1,71
Production stockée	19 197	-28 033	47 229	-168,48
Subventions d'exploitation	9 017	4 718	4 298	91,10
Autres produits	160 463	77 582	82 881	106,83
Total	2 800 832	2 711 770	89 062	3,28
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 095 587	1 021 006	74 581	7,30
Total	1 095 587	1 021 006	74 581	7,30
MARGE SUR M/SES & MAT	1 705 246	1 690 764	14 481	0,86
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	53 255	57 114	-3 859	-6,76
Salaires et Traitements	989 311	1 006 852	-17 542	-1,74
Charges sociales	294 380	324 211	-29 831	-9,20
Amortissements et provisions	139 919	86 420	53 499	61,91
Autres charges	54 909	22 245	32 663	146,83
Total	1 531 774	1 496 843	34 930	2,33
RESULTAT D'EXPLOITATION	173 472	193 921	-20 449	-10,54
Produits financiers	172		172	
Charges financières	7 297	33 120	-25 823	-77,97
Résultat financier	-7 125	-33 120	25 996	-78,49
RESULTAT COURANT	166 348	160 801	5 547	3,45
Produits exceptionnels	15 000	386 000	-371 000	-96,11
Charges exceptionnelles	5 000	264 995	-259 995	-98,11
Résultat exceptionnel	10 000	121 005	-111 005	-91,74
Impôts sur les bénéfices	26 864	33 522	-6 658	-19,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	149 484	248 284	-98 800	-39,79

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 2 889 250 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 149 484 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,08 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans

Règles et méthodes comptables

- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2015)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 61 691 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	781 500			781 500
Immobilisations incorporelles	781 500			781 500
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	593 239			593 239
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 300	12 268	7 530	194 038
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	792 540	12 268	7 530	797 277
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	61 319	1 000	10 417	51 902
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	17 423		400	17 023
Immobilisations financières	78 758	1 000	10 817	68 941
ACTIF IMMOBILISE	1 652 798	13 268	18 347	1 647 719

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 268	1 000	13 268
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 268	1 000	13 268
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 530	10 817	18 347
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 530	10 817	18 347

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	2 029	100,00	2 348
SAS SOFAR ATLANTIQUE 44000 NANTES	8 000	77 070	50,87	25 279
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SC EXPERTISE ET AUDIT 16000 ANGOULEME	20 400	163 125	25,00	80 865
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR Y	3 000		33,33	3 564

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	44 902	44 902			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	6 000	6 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 634			57 634
Immobilisations incorporelles	57 634			57 634
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	169 447	48 435		217 882
- Matériel de transport	8 215	1 785		10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	131 696	16 367	7 530	140 533
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	309 359	66 587	7 530	368 416
ACTIF IMMOBILISE	366 993	66 587	7 530	426 049

Actif circulant

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 505 254 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 023		17 023
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 309 145	1 309 145	
Autres	154 718	154 718	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 369	24 369	
Total	1 505 254	1 488 231	17 023
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	15 057
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	49 395
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	3 333
Total	67 785

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 422	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 422	20,00

Détail des mouvements opérés au niveau du capital social :

- en décembre 2015 : réduction de capital de 720 016€ avec rachat de 3 612 actions à 199.34€ (dont 20€ de valeur nominale)
- en juin 20136 : augmentation de capital de 34 180€ avec émission de 1 709 actions à 199€ (dont 20€ de valeur nominale)

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		8 000			8 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		8 000			8 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		8 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 761 609 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	460 314	65 905	194 057	200 352
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 781	254 781		
Dettes fiscales et sociales	593 136	593 136		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 982	7 982		
Produits constatés d'avance	445 396	445 396		
Total	1 761 609	1 367 201	194 057	200 352
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	113 046			
(**) Dont envers les associés	232			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 232 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	128 977
INT. COURUS S/EMP. AUP. ETABL. CRÉDIT	297
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	94 442
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	53 376
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	35 892
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	20 074
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	15 439
CLIENTS - RRR À ACCORDER	1 380
Total	349 877

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	24 368		
Total	24 368		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	445 395		
Total	445 395		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 400 euros

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 73 379 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SOFAR
Société par actions simplifiée
au capital de 168 440 euros
Siège social : Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2
85000 LA ROCHE SUR YON
383 373 040 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 149 483.75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	149 483.75 euros
A titre de dividendes	84 051.56 euros
Soit 9.98 euros par action	
Le solde	65 432.19 euros

En totalité au compte "autres réserves"

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2018

L'Assemblée Générale prend acte que les associés, personnes physiques, ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,



- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 9 321.32 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2014 :

80 018,75 euros, soit 7,75 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 69 361,75 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 10 657,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

50 011,85 euros, soit 7,45 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 6 958,30 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 43 053,55 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

84 051,56 euros, soit 9,98 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 9 321.32 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 74 730.24 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Stéphane REMAUD

